

Critères d'évitabilité des EIAS

1. Caractère évitable exclu (certitude ou quasi-certitude)
2. Caractère évitable très peu probable (il y a surtout des arguments en défaveur, mais il reste une possibilité pour que ce soit évitable).
3. Caractère évitable peu probable (plus d'arguments en défaveur qu'en faveur).
4. Caractère évitable assez probable (plus d'arguments en faveur qu'en défaveur).
5. Caractère évitable très probable (il y a surtout des arguments en faveur, mais il reste une possibilité pour que ce ne soit pas évitable).
6. Caractère évitable certain (certitude ou quasi-certitude).